Pour une politique écologique pragmatique et de proximité



BERNARD CHAPPELLIER

Conseiller Municipal Ancien Maire-Adjoint Militant Associatif

Suppléante : CLAUDETTE FYOT

Ancienne Conseillère Municipale Déléguée Militante Associative

Bernard CHAPPELLIER, votre député pour :

Renouveler notre démocratie, renforcer la démocratie parlementaire et mettre le citoyen au cœur de notre République, sortir de la technocratie

Lutter contre les changements climatiques, par le respecter des résolutions de la COP 22 (accords de Paris), respecter la nature et lutter contre les pollutions, taxation des grands pollueurs, développer l'éducation à l'environnement

Améliorer la condition animale et aider à préserver la santé des animaux familiers

Soutenir la culture, le sport et l'éducation populaire, renforcer la vie associative et développer les liens sociaux

Garantir l'accès au logement pour tous, un logement décent et bien isolé pour lutter contre le gaspillage énergétique.

Lutter contre les déserts médicaux et garantir le droit à la santé. Investir massivement dans notre système de santé et permettre à nos hôpitaux publics d'en être le levier, les préparer à lutter contre toutes les pandémies.

Garantir la justice sociale et fiscale, augmentation des salaires des plus fragiles, revalorisation du personnel de l'éducation nationale et ceux de la santé. Permettre une retraite digne du parcours professionnel, lutter contre le projet de la retraite à 65 ans, revoir les « fourchettes fiscales » pour permettre une équité devant l'impôt.

Développer une vraie politique du soutien au pouvoir d'achat des Français. Harmoniser les politiques sociales et renforcer le soutien à toute personne ayant une ou plusieurs déficiences.

Relocaliser notre économie et permettre à nos territoires de retrouver du dynamisme économique, pour que les efforts soient portés sur les PMEs locales et pour que les accords de commerce soient éco-socioresponsables. Produire et consommer local, développer la consommation collaborative (mutualisation d'équipements et de ressources), et privilégier les mobilités douces.

Renforcer l'autonomie des territoires, pour que les décisions soient prises au plus proche des citoyens, pour tenir compte des réalités territoriales et pour que les citoyens puissent participer aux décisions.

Défendre la construction européenne et l'harmonisation des politiques publiques pour que le rêve des pères fondateurs soit toujours le cœur de cette construction, pour que l'Europe devienne un projet émancipateur pour les peuples et pour qu'elle devienne notre maison commune.

Développer la solidarité internationale, pour que les droits de l'Homme et des peuples soient respectés, pour la liberté, la justice et la démocratie, donner plus de moyens à l'AFD pour accompagner le développement et ainsi lutter contre l'immigration clandestine.

Avec le soutien de

CORINNE LEPAGE CAP 21

Ancienne Ministre de l'Environnement















